

Séance du 27 juillet 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrière, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoints ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mmes Carreiro, Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, MM. Casenave, Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chevrel à Mme Boé ; M. Charrier à M. Millet-Barbé ; Mme Peyrucq à M. Larralde.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Rue d'Espagne - Convention financière avec la communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz

Mme BOE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les travaux de requalification et de semi-piétonisation vont commencer par la tranche comprise entre la Porte d'Espagne et la rue Sabaterie en septembre 2006 ; ils se poursuivront et s'achèveront au premier semestre 2007.

L'estimation globale des travaux est de 1 100 000 €TTC.

La Communauté d'Agglomération, dans son programme pluriannuel d'investissement prévoit une participation sur cette opération à hauteur de 500 000 €

La convention jointe en annexe décrit les modalités de versement de cette participation selon l'avancement des travaux.

Je vous propose d'approuver les termes de cette convention financière et d'autoriser M. le Député-Maire à la signer.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.